Chaise Bleue
Cabinet Comptable
Impôt Non-Résident

Blue Chair
Accounting
Non-Resident taxation

# 2023 PRODUCTION LOGEMENT SOUS-UTILISÉS (TLSU)

Complétez un formulaire par propriété

## SECTION A – Information du propriétaire

Noms des propriétaires

## SECTION B – Information de la propriété

Adresse complète de la propriété :

Numéro civique
Rue
Appartement
Ville
Province
Code postal

## SECTION C – Documents à fournir

Envoyez-nous une copie de votre compte de taxes municipales 2023

*(si vous n'avez pas de copie, il y aura une charge de 150$– ceci est le frais qu'ils NOUS facturent pour la recherche en ligne)*

## SECTION D – Exemptions possibles

Sélectionnez UNE exemption, soit celle qui s'applique le mieux à cette propriété, pendant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023. Toutes les périodes d'occupation doivent être d'au moins 6 mois, sauf si indiqué différemment.

a) Résidence principale, indiquez le nombre de jours

#415 : vous ou votre conjoint(e) y habitiez, en étant sous un permis de travail.

#425 : votre enfant y habitait, tout en poursuivant un diplôme à une école reconnue sous un permis d'études.

**b) Occupation continue, indiquez le nombre de jours**

#510 : un locataire, sous un bail écrit.

#520 : un membre de votre famille, sous un bail écrit. (pas gratuit).

**c) Propriété non adaptée à l'occupation toute l'année:**

#635 : était inhabitable pour au moins 60 jours consécutifs dû à un sinistre ou conditions dangereuses.

Début date Fin date

#645 : était inhabitable pour au moins 120 jours consécutifs dû à des travaux de travaux ou rénovation, considérant que les délais ne sont pas déraisonnables et que cette exemption n'a pas été utilisée au cours des 9 dernières années.

Début date Fin date

#630 : Non adapté à un usage quatre saisons (aucune isolation).

#635 : Non accessible pendant l'hiver dû au déblayement des routes non maintenu par la ville. (exclut les iles)

**d) Exemptions variées:**

#650 : vous avez acquis la propriété dans l'année (2023).

#655 : le propriétaire est décédé dans l'année (2023).

#680 : La propriété est située dans une zone éligible et a été utilisée par vous ou votre conjoint(e) au moins 28 jours pendant l'année. Vérifiez les zone avec ce LIEN .

AUCUNE EXEMPTION DISPONIBLE POUR VOTRE SITUATION
La taxe de 1% calculée sur la valeur à la ville sera payable.

## SECTION E – Certification et responsabilité

En signant ci-dessous, vous confirmez que tous les renseignements ci-dessus sont justes et véridiques. Vous comprenez également que Cabinet Chaise Bleue inc. ne sera pas tenu responsable de toute taxe payable et/ou pénalité résultant d'une vérification de la TLSU au cours de laquelle ils refuseraient l'exemption choisie ou ne seraient pas d'accord avec la base fiscale de votre propriété pour le calcul de la taxe de 1 %.

**Certification du propriétaire, signatures réelles requises**

Date: